



## ECOLE D'INGÉNIEURS GÉNÉRALISTES - LA ROCHELLE

POITIERS

DONNÉES CERTIFIÉES PAR LA DIRECTION DE L'ÉCOLE  
A LA DEMANDE DE LA CTI  
CAMPAGNE 2019

## **DONNÉES PUBLIÉES À LA DEMANDE DE LA COMMISSION DES TITRES D'INGÉNIEUR (CTI) EN CONFORMITÉ AVEC LES STANDARDS DE L'ESPACE EUROPÉEN D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (EEES)**

*Données certifiées par les Directions des écoles françaises et publiées à la demande de la Commission des titres d'ingénieur (CTI) en conformité avec les standards de l'espace européen d'enseignement supérieur (EEES).*

La CTI et les écoles d'ingénieurs qu'elle évalue se conforment aux standards européens et les « Références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur » (ESG). Parmi ces standards, il y a l'exigence - pour les écoles et établissements - de rendre publiques des informations sincères sur leur offre de formation.

Dans cette perspective, il est demandé à chaque école d'ingénieurs de renseigner, une fois par an et pour la 7e année consécutive, les données de ce formulaire en vue de leur transmission à la CTI et de leur publication sur le site Internet de la CTI et de l'école.

Cette année, la date limite pour actualiser les informations est le 28/06/2019 (portail ouvert jusqu'à 23h59). Néanmoins, les écoles concernées par la campagne d'évaluation en cours doivent transmettre ces données le plus tôt possible.

En effet, si vous devez déposer cette année un dossier de demande d'accréditation auprès du Greffe de la CTI, nous vous demandons d'ajouter à votre dossier votre fiche de données au format PDF, ainsi que toutes celles des années précédentes, depuis la mise en place de la procédure.

Nous vous rappelons que ces données engagent la responsabilité du Directeur/de la Directrice et attirons votre attention sur l'importance de leur exactitude.

### **Rappels**

L'aide méthodologique au remplissage à la saisie du formulaire est accessible uniquement en ligne dans l'espace directeur ou dans les extractions au format excel (attention, l'aide n'est pas visible dans les extractions PDF).

Dans l'ensemble de cette fiche, on ne traite que des apprenants inscrits en cycle ingénieur. Seules les cases faisant explicitement référence à d'autres diplômes dérogent à cette règle.

Ces données ayant aussi pour intérêt d'être consolidées afin d'obtenir des chiffres réels sur les ingénieurs et élèves ingénieurs des écoles d'ingénieur françaises, la saisie des données de l'item 1.17 et du chapitre II sont obligatoires à la validation du formulaire.

Nous attirons votre attention sur le bloc de saisie « particularités » en fin de formulaire, qui permet de mentionner des éléments caractéristiques n'ayant pu trouver leur place dans le corps du formulaire.

Les informations dont la CTI dispose d'ores et déjà sont pré-remplies. Les informations publiées au journal officiel ne sont pas modifiables (nom légal de l'école, intitulés des formations, durée et période de l'habilitation).

**Pour nous signaler d'éventuelles erreurs (même en dehors de la période de saisie), et pour toute information complémentaire, merci de contacter le pôle Qualité à l'adresse suivante :**

**[qualite@cti-commission.fr](mailto:qualite@cti-commission.fr) ou par téléphone au 0033 1 73 04 34 31)**

## ANNÉES DE RÉFÉRENCE UTILISÉES DANS CETTE FICHE

- Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire **2017-2018**
- Mesures sur les « entrants » : rentrée de septembre de l'année universitaire **2018-2019**
- Mesures sur les inscrits : inscrits au titre de l'année universitaire **2018-2019**
- Mesures sur les données administratives (financières, personnels ...) : année civile **2018** ou année universitaire **2017-2018**

## I. ÉCOLE QUI DÉLIVRE LE(S) DIPLÔME(S) D'INGÉNIEUR

I.1	Nom légal de l'école	<b>Ecole d'ingénieurs généralistes – La Rochelle</b>				
I.2	Nom de marque	<b>EIGSI</b>				
I.3	Nom / Sigle / Appellation	<b>EIGSI La Rochelle - Casablanca</b>				
I.4	Date de création de l'école actuelle	01/01/1990				
I.5	Nom(s) et date(s) de création(s) de(s) école(s) dont est issue l'école actuelle	<b>EEMI-Violet Ecole d'Electricité et de Mécanique Industrielle (1901)</b>				
I.6	Statut juridique	<b>Association - 1901</b>				
I.7	Adresse du siège de l'établissement	<b>26, rue de Vaux de Foletier</b>				
I.8	Adresse du siège de l'établissement (suite)					
I.9	Code postal du siège de l'établissement	<b>17041</b>				
I.10	Nom du directeur / de la directrice	<b>Monsieur Sylvain ORSAT</b>				
I.11	Ville du siège de l'établissement	<b>LA ROCHELLE</b>				
I.12	Numéro de téléphone pour obtenir des renseignements sur l'école	<b>05 46 45 80 03</b>				
I.13	Adresse de messagerie pour demander des renseignements sur l'école	<b>dg@eigsi.fr</b>				
I.14	Site internet de l'école	<b>http://www.eigsi.fr</b>				
I.15	Ministère(s) de tutelle(s)	<b>Label EESPIG</b>				
I.15.b	Communauté(s) d'appartenance (COMUEs ou autres types de regroupement)	LRT - La Rochelle Technopôle				
I.15.c	Réseau(x) d'appartenance de l'école	UGEI - Union des Grandes Ecoles Indépendantes, CGE - Conférence des Grandes Ecoles, CDEFI - Conférences des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs, Campus France, Concours Avenir, Africa Sup (France/Maroc)				
I.16	École publique ou privée	<b>Privé</b>				
I.17	Nombre total d'apprenants pour obtenir un diplôme de niveau bac+5 ou plus	<b>Formation d'Ingénieur en</b>			<b>Autres formations d'établissement (Mastères spécialisés ...)</b>	
		<b>Formation initiale sous statut étudiant</b>	<b>Formation initiale sous statut d'apprenti</b>	<b>Masters</b>		
		<b>Hommes</b>	<b>921</b>	<b>88</b>		<b>9</b>
		<b>Femmes</b>	<b>216</b>	<b>16</b>		<b>6</b>
	<b>Total</b>	<b>1137</b>	<b>104</b>	<b>15</b>		

I.18	Nombre d'HDR parmi le corps enseignant (items 1.18 à 1.21)	<b>9</b>
I.19	Nombre de titulaires d'un doctorat parmi le corps enseignant (items 1.18 à 1.21)	<b>76</b>
I.20	Nombre total de personnels en situation de handicap (toutes catégories confondues) dans l'école.	<b>1</b>

Si l'école n'a pas la personnalité morale : établissement qui a la personnalité morale

I.21 Nom Etablissement

I.22 Statut juridique

I.23 Adresse

I.24 Adresse (suite)

I.25 Code postal

## II. INFORMATIONS DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR ACCRÉDITÉES DE L'ÉCOLE

### II.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES DES FORMATIONS

II.1.1	Intitulé exact du diplôme d'ingénieur	<b>Ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs en génie des systèmes industriels</b>
II.1.2	Domaine de rattachement du diplôme	<b>Industrial Engineering Systems Engineering</b>
II.1.3	Intitulé de ce diplôme en anglais	<b>Engineering master degree in industrial systems</b>
II.1.4	Caractéristiques du diplôme d'ingénieur	<b>Mot clé 1</b> Ingénieur généraliste
		<b>Mot clé 2</b> Bâtiment & Travaux Publics
		<b>Mot clé 3</b> Conception Mécanique & Industrialisation
		<b>Mot clé 4</b> Energie & Environnement
		<b>Mot clé 5</b> Entreprise du Futur
		<b>Mot clé 6</b> Intégration des Réseaux & des Systèmes d'Information
		<b>Mot clé 7</b> Logistique & Organisation des Transports
		<b>Mot clé 8</b> Management & Ingénierie des Systèmes Industriels
		<b>Mot clé 9</b> Mécatronique
		<b>Mot clé 10</b>
II.1.5	Objectif de la formation : lien vers la fiche RNCP de cette formation	<a href="http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&amp;fiche=22048">http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&amp;fiche=22048</a>
II.1.6	Habilitations ou labels de qualité obtenus et date de fin (autres qu'accréditation CTI, label Eur-Ace et labels Développement Durable)	<a href="https://cler.org/outils/formations/formation-dingenieur-energie-et-enviro">https://cler.org/outils/formations/formation-dingenieur-energie-et-enviro</a>
II.1.7	Voie et partenariat	<b>Formation initiale sous statut d'étudiant</b>
II.1.8	Durée accréditation CTI	<b>5 an(s) (Maximale)</b>
II.1.9	Dernière rentrée universitaire habilitée (concerne l'entrée d'élèves ingénieurs dans la formation)	<b>2021</b>

II.1.10	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	Campus EIGSI Casablanca 282, route de l'oasis 20103 Maroc CASABLANCA
		Campus EIGSI La Rochelle 26 rue de Vaux de Foletier 17000 LA ROCHELLE

II.1.11.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	<b>Nom du(des) test(s)</b>	TOEIC et BULATS
		<b>Niveau requis</b>	CIBLE C1 et MINIMUM B2 selon le CERCL Cadre Européen de Référence Commun pour les Langues
II.1.11.b	Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère	<b>56</b>	
II.1.12	Pourcentage d'étudiants effectuant une césure, quelle qu'en soit la durée	<b>0,3</b>	

		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
II.1.13.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	<b>Heures encadrées par élève</b>	1107	720	84	84
		<b>Crédits ECTS attribués</b>	87	41	6	6

II.1.13.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	<b>Nombre de semaines (35h00) par élève</b>	50
		<b>Crédits ECTS attribués</b>	42

II.1.14.a	Montant annuel obligatoire à l'obtention du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)	<b>6980</b>
-----------	---	-------------

II.1.14.b	Montant annuel non obligatoire à l'obtention du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)	
-----------	---	--

II.1.15	Formation labellisée EUR-ACE®	<b>Oui</b>
---------	-------------------------------	------------

II.1.16 Innovation pédagogique dans la formation

**Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)**

Systematisation de la création d'un environnement numérique pour chaque module enseigné sur le LMS intégrant des espaces d'échanges entre apprenants et enseignants, des espaces de dépôt de ressources, des espaces d'entraînement et d'évaluation, de suivi des activités et des résultats. A minima, chaque module intègre un espace d'échange et un espace de dépôt de supports de cours. Selon les modes pédagogiques choisis dans chaque module, les fonctionnalités peuvent aller plus loin, comme par exemple pédagogie inversée avec intégration de quiz avant de venir en cours et remédiation possible (Algorithmique et programmation orientée objet, certains modules de mécanique, Méthodes numériques pour l'ingénieur, ...), intégration de modules externes ou vidéos mises à disposition permettant aux apprenants de monter en compétences et de s'entraîner sur certains sujets (MOOC gestion de projet dans le cadre du module Management de projet, plateforme d'entraînement Voltaire dans le cadre du coaching orthographique, vidéos de prise en main et d'utilisation de CATIA à destination de tous les apprenants, ...).

**Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)**

- Pédagogie inversée : mise en place de séquences d'apprentissage en autonomie puis accompagnement différencié dans le cadre des CM/TD/TP : Automatique continue, Modélisation orientée objet, Méthodes numériques pour l'ingénieur, ... - Co-construction : co création du contenu du cours par les apprenants, incluant parfois l'évaluation par les pairs : instrumentation et capteurs, organisation et gestion des transports

II.1.17 Voie et partenariat

Formation initiale sous statut d'apprenti

II.1.18 Durée accréditation CTI

5 an(s) (Maximale)

II.1.19 Dernière rentrée universitaire habilitée  
(concerne l'entrée d'élèves ingénieurs dans la formation) **2021**

II.1.20 Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation  
26 rue de Vaux de Foletier  
17000 LA ROCHELLE

II.1.21.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)	TOEIC et BULATS
		Niveau requis	CIBLE C1 et MINIMUM B2 selon le CERCL Cadre Européen de Référence Commun pour les Langues

II.1.21.b Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère **2**

II.1.22 Pourcentage d'étudiants effectuant une césure, quelle qu'en soit la durée

		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
II.1.23.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	<b>Heures encadrées par élève</b>	<b>1026</b>	<b>635</b>	<b>136</b>	
		<b>Crédits ECTS attribués</b>	<b>75</b>	<b>30</b>	<b>8</b>	

II.1.23.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	Nombre de semaines (35h00) par élève	99
		Crédits ECTS attribués	67

II.1.24.a Montant annuel obligatoire à l'obtention du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)

II.1.24.b Montant annuel non obligatoire à l'obtention du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)

II.1.25 Formation labellisée EUR-ACE® **Oui**

## II.1.26 Innovation pédagogique dans la formation

**Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)**

Systematisation de la création d'un environnement numérique pour chaque module enseigné sur le LMS intégrant des espaces d'échanges entre apprenants et enseignants, des espaces de dépôt de ressources, des espaces d'entraînement et d'évaluation, de suivi des activités et des résultats. A minima, chaque module intègre un espace d'échange et un espace de dépôt de supports de cours. Selon les modes pédagogiques choisis dans chaque module, les fonctionnalités peuvent aller plus loin, comme par exemple pédagogie inversée avec intégration de quiz avant de venir en cours et remédiation possible (Algorithmique et programmation orientée objet, certains modules de mécanique, Méthodes numériques pour l'ingénieur, ...), intégration de modules externes ou vidéos mises à disposition permettant aux apprenants de monter en compétences et de s'entraîner sur certains sujets (MOOC gestion de projet dans le cadre du module Management de projet, plateforme d'entraînement Voltaire dans le cadre du coaching orthographique, vidéos de prise en main et d'utilisation de CATIA à destination de tous les apprenants, ...).

**Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)**

- Pédagogie inversée : mise en place de séquences d'apprentissage en autonomie puis accompagnement différencié dans le cadre des CM/TD/TP : Automatique continue, Modélisation orientée objet, Méthodes numériques pour l'ingénieur, ... - Co-construction : co création du contenu du cours par les apprenants, incluant parfois l'évaluation par les pairs : instrumentation et capteurs, organisation et gestion des transports

## II.2. NOMBRE DE DIPLÔMES D'INGÉNIEUR DÉLIVRÉS

Ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs en génie des systèmes industriels - Formation initiale sous statut d'étudiant		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		hommes	femmes	total
II.2.1	(hors année de spécialisation) (1)	136	38	174
	Statut étudiant (en année de spécialisation) (1)			
	Dont contrat de professionnalisation (2)	2	3	5
	VAE (3)			
Total		136	38	174
Dont étrangers (4)		34	11	45

Ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs en génie des systèmes industriels - Formation initiale sous statut d'apprenti		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		hommes	femmes	total
II.2.2	(hors année de spécialisation) (1)	19	3	22
	Statut apprenti (en année de spécialisation) (1)			
	VAE (3)			
	Total	19	3	22
Dont étrangers (4)			1	1

(1) Le diplôme d'ingénieur de spécialisation est obtenu à l'issue d'une formation post-diplôme d'ingénieur, positionnée à Bac+6 ou plus.

(2) Il s'agit des diplômés ayant commencé leur cursus sous statut d'étudiant et l'ayant achevé sous contrat de professionnalisation. Ils sont compris dans le total "étudiant".

(3) Validation des Acquis de l'Expérience.

(4) La notion d'étranger est celle liée à la nationalité (passeport). Les étrangers sont à inscrire dans la voie qui leur a permis d'obtenir le diplôme et dans cette colonne.

II.2.3 Le cas échéant, nombre d'IDPE

### III. ENVIRONNEMENT RECHERCHE DE LA FORMATION

III.1	Nombre total d'enseignants chercheurs et de chercheurs dépendant de l'école et ayant une activité significative de recherche dans une unité de recherche interne ou externe à l'école	15	
III.2	Nombre de doctorants encadrés par les chercheurs ou enseignants chercheurs de l'école	12	
III.3	Nombre de doctorants en cotutelle avec un établissement étranger	6	
III.4	Nombre de thèses de doctorat effectuées sous la responsabilité d'un personnel de l'école soutenues lors de la dernière année civile	2	
III.5	Nombre d'unités de recherche évaluées par le Hcéres dans lesquels les personnels enseignant chercheur ou chercheur de l'école sont inscrits	3	
III.6	Liens vers les rapports d'évaluation du Hcéres de ces unités de recherche		<a href="http://www.hceres.fr/LISTE-ALPHABETIQUE-DES-ETABLISSEMENTS-ET-ORGANISMES-EVALUES/UNIVERSITE-DE-LA-ROCHELLE">http://www.hceres.fr/LISTE-ALPHABETIQUE-DES-ETABLISSEMENTS-ET-ORGANISMES-EVALUES/UNIVERSITE-DE-LA-ROCHELLE</a>

## IV. DONNÉES CONCERNANT LE RECRUTEMENT EN FORMATION D'INGÉNIEUR [DERNIÈRE PROMOTION RECRUTÉE], TOUTES SPÉCIALITÉS ET VOIES CONFONDUES

### Origines des élèves (toutes écoles)

L'origine académique identifie la formation dans laquelle les élèves étaient inscrits l'année qui a précédé leur recrutement.  
 Les intitulés bac à BTS identifient les élèves qui étaient dans une structure de formation française (y compris les lycées français à l'étranger). Les élèves qui étaient inscrits dans une structure de formation étrangère sont à inscrire dans la colonne "Étrangers" adéquate. Ne comptabiliser que les élèves qui ont été formellement sélectionnés par l'école pour obtenir un de ses diplômes d'ingénieurs et non ceux qui sont inscrits dans un autre établissement « préparatoire » type CPGE ou licence renforcée.  
 La colonne "redoublants" est destinée à indiquer le nombre de redoublants parmi l'effectif de 1<sup>re</sup> année et le nombre d'élèves admis sur titres l'année précédente et redoublants.

IV.1	Origine académique de tous les intégrés	Bac	CPGE (y compris ATS)	IUT	BTS	L1, L2 ou L3	M1	Structure de formation étrangère				total
								Redoublants	Classe préparatoire (type CPGE)	niveau bac+2	niveau bac+3 ou 4	
	Hommes	97	67	22	3	18	1	67	23	10	10	318
	Femmes	14	17	2	1	6		20	7	3	5	75
	Total	111	84	24	4	24	1	87	30	13	15	393

La nationalité identifie l'élève au sens de son passeport et non au sens du pays dans lequel il a fait ses études. Les binationaux sont considérés comme français.

IV.2	Nationalité	Française	Pays européen (hors France)	USA Canada	Pays d'Amérique centrale et du sud	Pays d'Asie y compris Moyen Orient	Pays d'Afrique	Océanie	total
Femmes	39	1			1	3	31		75
Total	248	1		5	16	123		393	

### Pour le recrutement au niveau bac (Ecoles proposant un cursus en 5 ans uniquement)

IV.3.a	Mentions de baccalauréat				
		TB	B	AB	Passable ou sans mention
	Hommes	19	40	44	
Femmes	2	8	6		
Total	21	48	50		

**Recrutement sur concours (structures de formation françaises et étrangères)**

	Nom du concours ou du dispositif	Nombre de places offertes	Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif
	CONCOURS AVENIR (PARCOURSUP)	115	110
	CONSORTIUM CHINE	15	15
IV.3.b	CONCOURS PROPRE	70	69
	<b>Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif</b>		<b>194</b>

IV.4	Pour les écoles proposant un cursus en 5 ans uniquement : nombre d'intégrés en première année du cycle complet ayant déjà suivi une (ou plusieurs) année(s) de classe préparatoire	Hommes	
		Femmes	1
		Total	1

**Recrutement au niveau bac + 2 (toutes écoles)****Recrutement sur concours CPGE (structures de formation françaises et étrangères)**

	Nom du concours ou du dispositif	Nombre de places offertes	Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif
	E3A/PT	70	64
IV.5	ATS	10	6
	Consortium BENIN (CPPA)	20	20
	CONCOURS PROPRE	25	24
	<b>Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif</b>		<b>114</b>

**Autres recrutements**

Nom	Nombre de candidats	Nombre d'entrés
DUT	194	24
BTS	21	4
L2	61	6
L3	106	2
M1	21	1
Cursus Etrangers	15	6
<b>AUTRES (AVENIR+ et FISA)</b>	<b>218</b>	<b>13</b>

IV.6

**Observatoire des flux (dernière année universitaire)**

IV.7.a	Recrutement bac : à l'issue de la première année dans l'école	% d'entrés en deuxième année	% de redoublants	% de démissions, réorientés et d'exclus
		<b>77</b>	<b>10</b>	<b>13</b>
IV.7.b	Recrutement bac : à l'issue de la deuxième année dans l'école, et sur l'ensemble du cycle ingénieur (Bac+3 à 5)		% de redoublants	% de démissions, réorientés et d'exclus
			<b>13</b>	<b>5</b>
IV.8.a	Recrutement bac+2 : à l'issue de la première année dans l'école	% d'entrés en deuxième année du cycle ingénieur	% de redoublants	% de démissions, réorientés et d'exclus
		<b>94</b>	<b>6</b>	<b>0,5</b>
IV.8.b	Recrutement bac+2 : à l'issue de la deuxième année dans l'école, sur le reste du cycle ingénieur		% de redoublants	% de démissions, réorientés et d'exclus
			<b>1,3</b>	
IV.9	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés au bac (ne concerne que les écoles qui recrutent au bac)			<b>5,61</b>
IV.10	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés à bac+2			<b>3,18</b>
IV.11	Nombre d'apprenants ayant effectué l'intégralité du cursus et n'ayant pas obtenu leur diplôme 3 ans après leur sortie			

Le calcul de la durée moyenne pour obtenir son diplôme s'effectue sur la dernière promotion diplômée. Au niveau bac, si 80% des diplômés ont été recrutés il y a 5 ans, 15%, il y a 6 ans et 5% il y a 7 ans (deux redoublements ou un redoublement et une année de césure), la durée moyenne des études est de  $0,8*5+0,15*6+0,05*7$  soit 5,25 ans.

## V. OUVERTURE SOCIALE

Certaines données concernant la diversité se trouvent dans les tableaux précédents.

### Boursiers

V.1 Nombre d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse nationale française sur critères sociaux quel qu'en soit le taux **152**

V.2 Nombre total d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse (hors bourse nationale française sur critères sociaux) **75**

### Handicap (pour les écoles en 5 ans, on parle uniquement du cycle ingénieur)

	Hommes	Femmes	Total
V.3 Nombre total d'élèves en situation de handicap en formation ingénieur dans l'école	11	2	13

### Soutien aux élèves

V.4 Existe-t-il un accompagnement spécifique pour aider des élèves en difficulté	Soutien dans la formation		Soutien psychologique
	Oui		Oui

### Place des valeurs sociales dans la formation

	Dans un module obligatoire			Dans un module optionnel		
	Oui / Non	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)	Oui / Non	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)
V.5 Enseignement ou projet encadré lié à l'éthique	Oui	36	14400	Non		
V.6 Enseignement ou projet encadré "santé et sécurité au travail"	Oui	12	4800	Non		

V.7	Enseignement ou projet encadré "développement durable"	Oui	12	4800	Non
-----	--	-----	----	------	-----

---

V.8	Si l'école est labellisée dans le secteur du Développement Durable (Label DD&RS, Eco-campus ...), indiquer l'intitulé de ce label :	<b>Plan vert</b>
-----	---	------------------

---

V.9	Nombre total de sportifs de haut niveau ayant un emploi du temps aménagé (le cas échéant)	<b>14</b>
-----	---	-----------

---

## VI. INNOVATION - VALORISATION

VI.1.a Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation dans l'école **Oui**

VI.1.b Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation en partenariat avec l'école **Oui**

VI.2.a Il existe un incubateur dans l'école **Oui**

VI.2.b Il existe un incubateur en partenariat avec l'école **Oui**

VI.3 Nombre d'ingénieurs issus de l'école soutenus dans la création d'entreprise par un incubateur ces 5 dernières années **21**

VI.4 L'école est en lien avec un PEPITE **Oui**

VI.5 Nombre d'étudiants bénéficiaires du statut d'étudiant – entrepreneur **7**

## VII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

VII.1 Nombre de représentants sociaux - professionnels délibératifs au conseil d'administration de l'école / nombre total de membres délibératifs au conseil **9 / 16**

VII.2 Nombre d'heures payées par l'école (toutes spécialités confondues), sur les 3 dernières années de la formation, assurées par les professionnels de l'entreprise (hors recherche) **8150**

VII.3 Temps moyen en heures passées par un élève Ingénieur dans des projets posés par des entreprises **280**

VII.4 Nombre de semaines de stages obligatoires en entreprise **50**

VII.5 Budget de la formation continue intra et inter entreprises (euros)

## VIII. L'INTERNATIONALISATION DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR

**Ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs en génie des systèmes industriels : Formation initiale sous statut d'étudiant**

**Diplômés de dernière promotion ayant effectué un parcours à l'étranger en échange académique**

Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.1 Hommes			<b>72</b>	<b>27</b>
Femmes			<b>20</b>	<b>7</b>
Total			<b>92</b>	<b>34</b>

**Diplômés de dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs parcours à l'étranger en stage**

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
Hommes	<b>42</b>	<b>5</b>	<b>8</b>
Femmes	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>1</b>
Total	<b>51</b>	<b>7</b>	<b>9</b>

**Élèves étrangers en échange académique**

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.2 Hommes		<b>7</b>	<b>8</b>
Femmes	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
Total	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>11</b>

**Doubles diplômés ingénieurs sortants**

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.3.a Afrique	<b>23</b>	<b>5</b>	<b>28</b>
VIII.4.a Amérique du Nord	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>7</b>
VIII.5.a Amérique centrale et du sud			
VIII.6.a Asie			
VIII.7.a Europe (hors France)	<b>2</b>		<b>2</b>
VIII.8.a Océanie			

**Doubles diplômés ingénieurs entrants**

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés entrants

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.3.b Afrique			
VIII.4.b Amérique du Nord			
VIII.5.b Amérique centrale et du sud	4		4
VIII.6.b Asie			
VIII.7.b Europe (hors France)			
VIII.8.b Océanie			

### Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation

VIII.9	Dans un module obligatoire		Dans un module optionnel	
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	Oui	44	Non	

## Ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs en génie des systèmes industriels : Formation initiale sous statut d'apprenti

### Diplômés de dernière promotion ayant effectué un parcours à l'étranger en échange académique

VIII.10	Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
		Hommes			
	Femmes				
	Total				

### Diplômés de dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs parcours à l'étranger en stage

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes	19	
Femmes	3		
Total	22		

### Élèves étrangers en échange académique

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.11 Hommes			
Femmes			
Total			

**Doubles diplômés ingénieurs sortants**

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.12.a Afrique			
VIII.13.a Amérique du Nord			
VIII.14.a Amérique centrale et du sud			
VIII.15.a Asie			
VIII.16.a Europe (hors France)			
VIII.17.a Océanie			

**Doubles diplômés ingénieurs entrants**

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés entrants

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.12.b Afrique			
VIII.13.b Amérique du Nord			
VIII.14.b Amérique centrale et du sud			
VIII.15.b Asie			
VIII.16.b Europe (hors France)			
VIII.17.b Océanie			

**Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation**

Dans un module obligatoire		Dans un module optionnel		
VIII.18	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	<b>Oui</b>	<b>44</b>	<b>Non</b>	
VIII.19	Si l'école a obtenu le label Qualité FLE, l'indiquer ici		<b>Non</b>	



## IX. L'EMPLOI

Les thèses sont des emplois en CDD. Il convient donc de comptabiliser tous les thésards parmi les diplômés ayant trouvé un emploi.

Il faut également comptabiliser les VIE.

Le salaire demandé est le salaire médian : salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée. Les informations demandées sur les nombres de diplômés sont des nombres absolus. Ils pourront être transformés en pourcentages pour la communication externe.

Rappel : il est ici question de la promotion diplômée dans l'année universitaire 2017-2018

## Ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs en génie des systèmes industriels : Formation initiale sous statut d'étudiant

### Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête		
IX.1	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	87	98		
IX.2	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	80	98		
IX.3	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	74	98		
IX.4	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)	16	98		
IX.5	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France		Homme	Femme	67
		Avec prime	38600	38460	
		Sans prime	36500	36100	
IX.6	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger		Homme	Femme	1
		Avec prime	52650		
		Sans prime	44500		
IX.7	Nombre de diplômés qui font une thèse	1	1		
IX.8	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	16500	1		
IX.9	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	9	9		

**Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie**

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.10 Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	50	55
IX.11 Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	44	55
IX.12 Nombre de diplômés en CDI	37	55
IX.13 Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	42	55
IX.14 Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	8	55
IX.15 Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	39200	42
IX.16 Nombre de diplômés qui font une thèse	2	2
IX.17 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	22000	1
IX.18 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	1	1

**Ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs en génie des systèmes industriels : Formation initiale sous statut d'apprenti****Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme**

	Nombre			Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.19 Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	14			21
IX.20 Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	13			21
IX.21 Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	10			21
IX.22 Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)	2			21
		<b>Homme</b>	<b>Femme</b>	
IX.23 Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France	<b>Avec prime</b>	37100	40500	13
	<b>Sans prime</b>	34000	37500	

		Homme	Femme		
IX.24	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger	<b>Avec prime</b>	<b>32500</b>	<b>32500</b>	2
		<b>Sans prime</b>	<b>30000</b>	<b>30000</b>	

IX.25 Nombre de diplômés qui font une thèse

IX.26 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)

IX.27 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses) **1** **1**

### Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.28 Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	<b>9</b>	<b>11</b>
IX.29 Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	<b>7</b>	<b>11</b>
IX.30 Nombre de diplômés en CDI	<b>9</b>	<b>11</b>
IX.31 Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	<b>9</b>	<b>11</b>
IX.32 Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger		<b>11</b>
IX.33 Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	<b>37600</b>	<b>11</b>
IX.34 Nombre de diplômés qui font une thèse		
IX.35 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)		
IX.36 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)		

## X. VIE DE L'ÉTUDIANT - NOTORIÉTÉ

X.1	Nombre de lits en résidence universitaire à la disposition de l'école	<b>325</b>
X.2	Accès à un restaurant universitaire sur le site de l'école	<b>Oui</b>
X.3	Desserte du site de l'école par transport en commun	<b>Oui</b>
X.4	Nombre d'élèves inscrits aux associations et clubs des élèves	<b>595</b>
X.5	Valorisation de l'engagement des élèves	<b>Oui</b>
X.6	CA annuel de la junior entreprise	
X.7	Nombre de distinctions individuelles et/ou collectives obtenues par les élèves et les personnels depuis 2 ans (niveau international ou national)	<b>17</b>
X.8	Nombre d'élus étudiants en conseil avec voix délibérative	<b>40</b>
X.9	Présence d'un Vice-président Etudiant ou Directeur Adjoint Étudiant	<b>Oui</b>
X.10	Nombre de sièges de titulaires attribués à des élèves ingénieurs présents dans le conseil de l'école	<b>33</b>

## XI. SYSTÈME DE PILOTAGE QUALITÉ [DÉMARCHES QSE ET D'AMÉLIORATION CONTINUE]

XI.1	Champ d'expression libre sur le système qualité interne de l'école et les bonnes pratiques qu'elle souhaite relayer (10 lignes max.)	<b>L'EIGSI s'est engagée dans une démarche Qualité dès 2008 avec pour objectifs : - de donner de la visibilité à la stratégie de l'école ; - d'impliquer l'ensemble des collaborateurs en partageant des objectifs communs ; - d'améliorer en permanence le fonctionnement interne et mesurer les progrès accomplis ; - de satisfaire au mieux ses clients externes et internes. L'analyse des processus a donné lieu à la création de groupes de travail multifonctionnels, afin de clarifier les étapes de ces processus, et les indicateurs de performance et de pilotages de ceux-ci. En s'appuyant sur ses processus et indicateurs associés, l'école définit sa politique stratégique à 5 ans, communiquée largement au cours des réunions du personnel. Cette vision de l'école définit ses valeurs et axes de Politique Générale, et décrit les actions stratégiques à mener, ainsi que les objectifs visés, en termes d'indicateurs de performance. Ce plan stratégique est revu annuellement et une mesure de son efficience est faite à l'occasion du bilan quinquennal. Cette démarche fait l'objet de présentations annuelles auprès du personnel. Elle est totalement intégrée dans le fonctionnement de l'école et le cycle de l'amélioration continue est adopté par tous. Le système qualité de l'école va continuer à structurer son développement, contribuer au partage de sa vision et de ses valeurs, et ainsi donner le cap pour les prochaines années.</b>
XI.2	Des labels et/ou certifications ont-ils été obtenus au niveau de l'école / établissement ?	Data dock (formation professionnelle continue)

### Particularités

Distinctions • Voile : Thomas GOYARD remporte la 1ère épreuve PWA (planche à voile) lors de la Catalunya PWA World Cup en juin 2019 et à seulement 27 ans – Aymeric CHAPPELIER, ingénieur EIGSI, prend la 2ème place de la ROUTE DU RHUM dans la catégorie CLASS 40 – Arthur BOULIN, champion du monde de bridge à 19 ans – Hugo MILLET remporte le CONCOURS LITTÉRAIRE « Ecrire pour Chatel » - Tir à l'arc universitaire : Médaille de bronze pour Léo MOSNIER – Petits pots bébé 100% bio et produits localement, c'est ROBIN DES BIOS, une entreprise créée par Clément NAUTON et Romaric BOURLES - 7 étudiants obtiennent le Diplôme d'Etudiant Entrepreneur (D2E) et 2 poursuivent leur projet de création au sein de l'incubateur – Le projet « Innovation & Entrepreneuriat » BIRDY FISH poursuit sa belle histoire : le prototype du dériveur à foil vient d'être acheté en 3 exemplaires par la ville des Sables-d'Olonne où l'INSTITUT SPORT OCEAN proposera dès l'été 2019 sa pratique - VINCI ENERGIES classe l'EIGSI dans le top 10 de ses écoles préférées – L'EIGSI classée 1ère école d'ingénieurs du Grand ouest pour son ouverture à l'international (Usine Nouvelle) – Publication dans la revue NATURE : le travail d'un enseignant-chercheur de l'EIGSI cité dans la prestigieuse revue.

Particularités • L'EIGSI renforce son positionnement en Asie en signant un partenariat d'échange avec deux universités situées dans la capitale sud-coréenne : Seoul Tech et Konkuk University – L'EIGSI rejoint le réseau d'écoles françaises AFRICASUP, réseau d'établissements d'excellence au Maroc – Soft skills, un dispositif innovant depuis près de 10 ans : du cycle préparatoire au cycle ingénieur, la réflexion autour de l'engagement, l'éthique, et les valeurs individuelles autant que collectives prend forme dans une suite de projets pédagogiques tels que : dispositif TAKE CARE OFF, véritable agora des engagements, dispositif MOI, MA TRIBU, NOTRE EPOPEE ou comment devenir un ingénieur ouvert aux autres, concours éthique en partenariat avec le ROTARY,... – 3ème édition du Concours d'éloquence EIGSI – Ouverture de deux nouvelles dominantes « Entreprise du Futur » et « Logistique, organisation et Transports » - Lancement du MSc « Ingénieurs d'Affaires » pour public anglophone.

Je suis informé que les données certifiées vont être publiées par la CTI. Les items I.18 à I.21 et I.24 et I.26 seront masqués dans l'affichage public et accessibles uniquement à la CTI.

Je soussigné, **Sylvain ORSAT**, directeur / directrice de l'école **EIGSI**, certifie que les données ci-dessus sont sincères.  
Fait à **LA ROCHELLE**.